



**ÉVALUATION DES PROGRAMMES**  
**Baccalauréat en sciences de kinésiologie**

**Rapport soumis au**

**Comité conjoint de la  
planification académique  
le 24 août 2020**

**et au**

**Conseil des gouverneurs  
le 5 décembre 2020**

**par  
le Bureau du VRER**

## UNIVERSITÉ DE MONCTON

### Évaluation du programme de baccalauréat ès sciences de kinésiologie Avis du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche au Comité conjoint de la planification

#### 1. Introduction

Les 26 et 27 novembre 2019, les professeurs François Prince de l'Université de Montréal et Dany MacDonald de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard visitaient le campus de Moncton en tant qu'évaluateurs externes afin d'examiner le programme de baccalauréat ès sciences de kinésiologie et de donner leur avis au sujet de ce programme. Les professeurs MacDonald et Prince ont remis leur rapport d'évaluation le 29 janvier 2020.

Comme prévu dans la politique d'évaluation des programmes, l'UARD de kinésiologie et la doyenne de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC) ont eu l'occasion de réagir au rapport de l'équipe d'évaluation. Leurs rapports datent du 9 mars 2020 et du 23 mars 2020 respectivement.

À la suite de l'étude du rapport d'autoévaluation préparé par l'UARD de kinésiologie, du rapport de l'équipe d'évaluation externe MacDonald et Prince et des réactions de l'UARD de kinésiologie et de la doyenne de la FSSSC, Natalie Carrier, à ce rapport, le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche présente au Comité conjoint de la planification son rapport d'évaluation du programme de baccalauréat ès sciences de kinésiologie.

#### 2. Réponse au mandat d'évaluation

Dans le *Rapport sur la planification académique de l'Université de Moncton* présenté au CCJ en juin 2016, le baccalauréat ès sciences de kinésiologie figure parmi les **programmes prioritaires**, c'est-à-dire ceux « qui s'inscrivent directement dans la mission d'une unité académique ou qui montrent un arrimage étroit avec le plan stratégique institutionnel » (p. 59).

Les évaluateurs externes notent que le programme est offert au complet au campus de Moncton mais qu'il est également possible de suivre « les 2 premières années au campus d'Edmundston, ou la première année au campus de Shippagan » (p. 2).

L'équipe d'évaluation « a aussi procédé, de façon concomitante, à l'évaluation des demandes d'agrément au Conseil canadien des administrateurs universitaires en éducation physique et kinésiologie (CCAUEPK) pour les programmes de baccalauréat en éducation physique et de baccalauréat en kinésiologie » (p. 1). Ils indiquent que « le programme de kinésiologie satisfait aux recommandations minimales à l'échelle nationale et est à jour » (p. 3).

##### 2.1 Le contenu du programme et son évolution

Les évaluateurs externes considèrent que « la structure du programme est bien équilibrée avec un bon nombre de cours à options pour les étudiants » (p. 2). Ils mentionnent que « la formation de base en science est très adéquate pour la poursuite dans la spécialité » (p. 2). Ils ajoutent que « la plus grande force du programme est la qualité de son corps professoral. L'équipe est

dynamique et totalement dévouée au programme, ce qui favorise de bonnes relations entre les professeurs et étudiants » (p. 3). La doyenne note que « la satisfaction des étudiantes et des étudiants en ce qui concerne l'encadrement et le soutien qu'ils ont reçu dans leur parcours universitaire ont aussi été soulignés favorablement dans le rapport » (p. 2).

Les évaluateurs externes recommandent « de moduler les heures de laboratoire. Bien que des heures de laboratoire aient été ajoutées dans la refonte du programme, celles-ci semblent encore insuffisantes pour développer toutes les habiletés professionnelles nécessaires à la pratique de la profession de kinésiologue. [...] Dans plusieurs autres programmes de kinésiologie au Canada, nous voyons souvent 2-3 heures de laboratoire par semaine combinées avec 3 heures de cours magistraux. Ceci est souvent le cas pour les cours d'anatomie, de physiologie et de biomécanique » (p. 3). Ils constatent que « dans les commentaires recueillis, les laboratoires de physiologie ne sont pas assez longs pour permettre un apprentissage en profondeur de la matière et des habiletés à acquérir » (p. 7). Ils ajoutent que « les heures dédiées aux laboratoires et travaux pratiques ne devraient pas être comptabilisées dans les heures de cours » (p. 7). L'UARD note que « nous sommes ouverts à examiner le nombre d'heures de laboratoires à la lumière de la structure du programme, des ressources humaines et des résultats de l'évaluation des besoins » (p. 3).

#### **Recommandation 1**

*Que l'UARD augmente les heures de laboratoire associées aux cours magistraux en anatomie, physiologie et biomécanique pour se mettre en conformité avec les normes canadiennes afin de permettre aux étudiantes et étudiants de développer toutes les habiletés professionnelles nécessaires.*

L'équipe d'évaluation recommande « de comparer tous les plans de cours pour s'assurer d'éviter le dédoublement des notions vues dans les cours offerts dans le programme » (p. 4). Ils suggèrent aussi que « les cours enseignés sur les campus de Moncton et d'Edmundston devraient être très similaires afin de préparer de la même manière, les étudiantes et étudiants des deux campus » (p. 4). L'UARD note que « nous accueillons cette recommandation positivement et nous estimons que l'examen des plans de cours en commun permettra un approfondissement de la matière et d'éviter les dédoublements inutiles des notions » (p. 1).

#### **Recommandation 2**

*Que l'UARD revoie tous les plans de cours afin d'éviter le dédoublement des contenus et de s'assurer que les étudiantes et étudiants des campus d'Edmundston et de Moncton reçoivent la même formation.*

### **2.2 La direction et les ressources professorales**

L'équipe d'évaluation constate que les membres de l'UARD n'ont pas eu de rencontre en UARD dans les six mois qui ont précédé la visite des évaluateurs externes.

Les évaluateurs externes trouvent qu'« il y a une lacune évidente dans la diversité de l'expertise des enseignants du programme, notamment avec l'absence d'un(e) professeur(e) dans le domaine de la psychologie du sport et de l'activité physique » (p. 5).

Les évaluateurs externes notent que « l'étude des curriculum vitae des membres du corps professoral démontre que dans certains cas, la contribution en recherche est largement en bas de ce qui est comptabilisé ailleurs au pays » (p. 5). Ils mentionnent que « les activités de recherche devraient être stimulées et encouragées par la direction » (p. 6). L'UARD observe que « pour ce qui est des activités de recherche, la redéfinition du nouveau Centre de recherche en kinésiologie, loisir et vie saine est une action afin d'encadrer les activités de recherche à l'ÉKL » (p. 2).

### **2.3 L'enseignement et les conditions associées**

L'équipe d'évaluation note que « tous les étudiants (passé et présent) ont mentionné à quel point les professeurs étaient dévoués à leur enseignement. Ceci fait en sorte que les étudiants ont de très bonnes expériences au cours de leurs études » (p. 7).

Les évaluateurs externes observent qu'au campus de Moncton, « l'édifice dans lequel réside l'unité est âgé d'environ 40 ans et nécessite des investissements majeurs pour le mettre à jour » (p. 7). Ils mentionnent que « malgré que les ressources matérielles et humaines permettent au programme de fonctionner, l'unité bénéficierait de plus d'équipements » (p. 7). La doyenne est d'avis qu'il y a un « grand besoin d'investissement pour l'amélioration d'espaces d'enseignement et de laboratoire » (p. 2).

Au campus d'Edmundston, les étudiantes et étudiants ainsi que les membres du corps professoral ont accès au Pavillon sportif d'Edmundston ainsi qu'au Centre Jean-Daigle. Puisqu'il s'agit d'espaces partagés avec la municipalité, il y a certaines contraintes en ce qui concerne l'horaire. La doyenne indique qu'« il sera aussi important de prévoir des mesures pour assurer l'accès à ces mêmes conditions d'apprentissage au campus d'Edmundston » (p. 2).

### **2.4 Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes**

Les évaluateurs externes recommandent « d'augmenter les exigences académiques en commençant par un approfondissement de la matière afin d'augmenter la difficulté des cours offerts et par le fait même obtenir une plus grande discrimination dans l'attribution des notes » (p. 4). Ils notent que « dans certains cours, des parties de notes sont accordées malheureusement pour une quantité et une qualité minimales de travail. Cela nuit entre autres à la crédibilité de la formation et de la reconnaissance de la part des autres étudiants qui termineront dans un autre programme en santé (nursing, physiothérapie, médecine) » (p. 4). Ils croient que « le programme devrait utiliser cette opportunité pour augmenter le contenu du curriculum », notamment dans les cours pratiques : « De façon plus spécifique, les exigences pour les cours pratiques, comme par exemple le cours de soccer, devraient être dramatiquement rehaussées » (p. 4).

#### **Recommandation 3**

*Que l'UARD augmente le niveau de difficulté des cours offerts, en commençant par un approfondissement de la matière, notamment dans les cours pratiques.*

Les évaluateurs externes recommandent d'« augmenter les exigences académiques des cours (théorique et pratique) du programme de kinésiologie afin de mieux préparer les étudiantes et étudiants au marché du travail » (p. 9). Ils observent qu'« il semble que depuis plusieurs années, il manque un certain leadership dans le corps professoral. Ceci s'exprime par un manque d'arrimage entre la formation théorique et pratique et les prérequis du métier de kinésologue

tels que demandés par les employeurs » (p. 9). L'UARD répond que « l'ÉKL étudiera la façon la plus appropriée de faire un examen des plans de cours et de mieux connaître les besoins du marché du travail » (p. 2).

L'équipe d'évaluation note que « la profession de kinésologue est reconnue en Ontario depuis 2007 et d'ici quelque temps, le Québec reconnaîtra aussi cette profession comme un professionnel de la santé. Il ne fait nul doute que la vague de professionnalisation du travail de kinésologue va continuer de se répandre au reste du Canada et à travers les provinces maritimes » (p. 2). Ils ajoutent que « l'Université de Moncton doit dès aujourd'hui se rapprocher des meilleurs standards de compétences de sortie pour ses futurs kinésologues » (p. 2).

Les évaluateurs externes recommandent que la direction organise « en collaboration avec les étudiants, un forum sur la situation professionnelle des kinésologues au Nouveau-Brunswick en invitant les employeurs de la région. Ceci permettra de se mettre au parfum des besoins académiques et pratiques dans la formation professionnelle et de mettre en contact les étudiants avec leurs futurs employeurs » (p. 4). Ils proposent également « une rencontre entre les étudiantes et étudiants diplômé(e)s du programme et les employeurs du milieu professionnel afin de mieux connaître les besoins du marché et pouvoir les arrimer aux objectifs du programme » (p. 6). L'UARD note que « l'examen des meilleurs moyens afin de bien circonscrire les besoins du milieu et la situation professionnelle sera effectué » (p. 1).

#### **Recommandation 4**

*Que l'UARD augmente les exigences des cours, en visant un meilleur arrimage entre la formation théorique et pratique et les prérequis du métier de kinésologue demandés par les employeurs.*

#### **2.5 L'appui aux étudiantes et aux étudiants**

L'équipe d'évaluation mentionne l'importance pour les étudiantes et étudiants d'avoir eu « une personne avec laquelle ils ont pu discuter de leur cheminement professionnel » (p. 9). Ils soulignent que « ce service devrait être organisé de façon systématique et ajouté au calendrier du programme de kinésiologie » (p. 9). Ils suggèrent qu'« un rappel devrait être réalisé ponctuellement afin d'informer les étudiantes et étudiants à propos de ce service et de la disponibilité de cette personne » (p. 10).

Les évaluateurs externes notent aussi que « les initiatives de foires à l'emploi et aux cycles supérieurs telles qu'elles ont été réalisées dans le passé devraient être remises à l'agenda du programme et ce, durant la troisième année de formation en kinésiologie. Cela pourrait aussi aider au recrutement de nouveaux étudiants à la nouvelle maîtrise qui débutera prochainement en sciences de la santé » (p. 10). L'UARD affirme que « les moyens d'améliorer le recrutement et l'expérience étudiante seront sérieusement étudiés » (p. 4).

#### **2.6 La R-D-C et sa contribution**

Les évaluateurs externes constatent qu'« à part quelques rares exceptions, la production scientifique et le financement de la recherche du corps professoral sont très limités (dans certains cas, moins de 6 articles en carrière). Un incitatif et des encouragements devraient être faits afin de corriger cette situation » (p. 11).

L'équipe d'évaluation note l'absence de certains CV des membres du corps professoral et « déplore aussi l'hétérogénéité dans le format de présentation des 5 CV présentés » (p. 10).

## **2.7 Les programmes et le milieu**

Les évaluateurs externes trouvent que « des liens plus étroits devraient être entretenus entre la direction du programme et les potentiels et futurs employeurs des étudiantes et étudiants en kinésiologie de l'Université de Moncton » (p. 11). Ils recommandent de « redoubler d'effort pour créer de meilleurs liens avec le communautaire qui se trouve à proximité » (p. 3). Ils ajoutent que « le programme bénéficierait à long terme de signer des ententes formelles avec les entreprises et services qui sont hébergés au Centre d'éducation physique et des sports (CEPS). Par exemple, le centre de personnes âgées, les cliniques, les plateaux sportifs, Cœur en santé et les équipes sportives du CEPS pourraient offrir de lieux riches pour la formation professionnelle et les stages des futurs kinésiologues » (p. 3).

L'équipe d'évaluation suggère que « dans une institution universitaire, l'utilisation des locaux du CEPS (salle de cardio, la piscine, les courts de tennis, la piste de course et les gymnases) devraient être attribuée prioritairement pour l'enseignement et la recherche de l'ÉKL » (p. 11). L'UARD note que « nous maintenons des collaborations régulières et productives avec les services du CEPS pour assurer un environnement académique adéquat à l'offre des cours » (p. 5).

### **Recommandation 5**

*Que l'UARD vise à signer des ententes formelles avec les entreprises et services qui sont hébergés au Centre d'éducation physique et des sports (CEPS) et qui pourraient devenir des milieux de stage privilégiés afin d'améliorer la formation professionnelle des étudiantes et étudiants.*

Les évaluateurs externes trouvent qu'« il n'est pas nécessairement prudent d'envoyer tous les étudiants en stage. Ceci est particulièrement le cas avec des étudiants à faible performance académique » (p. 12). Ils recommandent « que l'unité réévalue les stages obligatoires et considère un modèle où les étudiants sont sélectionnés (avec des critères précis) pour participer aux stages » (p. 12). L'UARD note que « nous accueillons cette recommandation de réévaluer le modèle actuel de stage à la lumière des exemples pertinents d'autres universités et suite à une consultation avec nos milieux d'accueil » (p. 5).

### **Recommandation 6**

*Que l'UARD réévalue les stages obligatoires et considère un modèle où l'accès aux stages est limité selon des critères précis.*

## Recommandations

### **Recommandation 1**

*Que l'UARD augmente les heures de laboratoire associées aux cours magistraux en anatomie, physiologie et biomécanique pour se mettre en conformité avec les normes canadiennes afin de permettre aux étudiantes et étudiants de développer toutes les habiletés professionnelles nécessaires.*

### **Recommandation 2**

*Que l'UARD revoie tous les plans de cours afin d'éviter le dédoublement des contenus et de s'assurer que les étudiantes et étudiants des campus d'Edmundston et de Moncton reçoivent la même formation.*

### **Recommandation 3**

*Que l'UARD augmente le niveau de difficulté des cours offerts, en commençant par un approfondissement de la matière, notamment dans les cours pratiques.*

### **Recommandation 4**

*Que l'UARD augmente les exigences des cours, en visant un meilleur arrimage entre la formation théorique et pratique et les prérequis du métier de kinésologue demandés par les employeurs.*

### **Recommandation 5**

*Que l'UARD vise à signer des ententes formelles avec les entreprises et services qui sont hébergés au Centre d'éducation physique et des sports (CEPS) et qui pourraient devenir des milieux de stage privilégiés afin d'améliorer la formation professionnelle des étudiantes et étudiants.*

### **Recommandation 6**

*Que l'UARD réévalue les stages obligatoires et considère un modèle où l'accès aux stages est limité selon des critères précis.*

**Tableau des inscriptions et des diplômées et diplômés**  
**Baccalauréat en sciences de kinésiologie**

Programmes	INSCRIPTIONS																											
	2013-2014*				2014-2015*				2015-2016*				2016-2017*				2017-2018*				2018-2019*				A2019**			
	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S
<b>B. en sciences de kinésiologie</b>	167	161	6	0	170	157	10	3	158	148	6	4	150	141	7	2	151	141	7	3	155	141	10	4	130	124	6	0
<b>Temps partiel</b>	4	4	0	0	1	1	0	0	2	2	0	0	1	1	0	0	1	1	0	0	3	2	1	0	2	1	1	0

DIPLÔMÉES/DIPLÔMÉS						
2012-2013*	2013-2014*	2014-2015*	2015-2016*	2016-2017*	2017-2018*	2018-2019**
37	49	42	36	31	46	29

\* Données retrouvées dans le rapport d'autoévaluation

\*\* Source : Registrariat (U de M)

## **RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION**

### **Recommandation 1**

*Que l'UARD augmente les heures de laboratoire associées aux cours magistraux en anatomie, physiologie et biomécanique pour se mettre en conformité avec les normes canadiennes afin de permettre aux étudiantes et étudiants de développer toutes les habiletés professionnelles nécessaires.*

### **Recommandation 2**

*Que l'UARD revoie tous les plans de cours afin d'éviter le dédoublement des contenus et de s'assurer que les étudiantes et étudiants des campus d'Edmundston et de Moncton reçoivent la même formation.*

### **Recommandation 3**

*Que l'UARD augmente le niveau de difficulté des cours offerts, en commençant par un approfondissement de la matière, notamment dans les cours pratiques.*

### **Recommandation 4**

*Que l'UARD augmente les exigences des cours, en visant un meilleur arrimage entre la formation théorique et pratique et les prérequis du métier de kinésologue demandés par les employeurs.*

### **Recommandation 5**

*Que l'UARD vise à signer des ententes formelles avec les entreprises et services qui sont hébergés au Centre d'éducation physique et des sports (CEPS) et qui pourraient devenir des milieux de stage privilégiés afin d'améliorer la formation professionnelle des étudiantes et étudiants.*

### **Recommandation 6**

*Que l'UARD réévalue les stages obligatoires et considère un modèle où l'accès aux stages est limité selon des critères précis.*

### **Recommandation 7**

*Que l'UARD développe un plan stratégique de recherche et que ce plan soit déposé au Bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche au plus tard le 31 décembre 2021.*